

Mover SX



FR Mode d'emploi
À garder dans le véhicule

Page 02

Table des matières

Symboles utilisés	14
Informations concernant la sécurité	14
Remarques générales	15
Alimentation en énergie	15
Batteries	15
Remarques sur le maniement des batteries	15
Description du fonctionnement	15
Mode d'emploi	
Télécommande	16
Mise en marche de la télécommande	16
Code de clignotement LED et tonalité de la télécommande	16
Remplacement des piles de la télécommande	17
Mise au rebut	17
Manœuvre de la caravane	17
Attelage à un véhicule tracteur	17
Maintenance	17
Contrôles	17
Recherche de pannes	18
Accord de la commande électronique avec la télécommande radio	18
Déclaration de conformité UE	18
Caractéristiques techniques	18
Remarques d'avertissement	18
Déclaration de garantie du fabricant (Union européenne)	19

Symboles utilisés



Le montage et la réparation de l'appareil doivent être effectués uniquement par un spécialiste.



Ce symbole indique des risques possibles.



Remarque avec informations et conseils.

Remarque concernant le droit des marques
Mover SX nommé ci-après Mover.

Informations concernant la sécurité

- Avant la première utilisation du Mover, s'entraîner sur un terrain libre **afin de se familiariser avec les fonctions de la télécommande et du Mover.**
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales restreintes ou bien manquant d'expérience et de connaissances à condition d'être sous surveillance ou d'avoir été instruits sur l'utilisation sûre de l'appareil et de comprendre les risques en résultant. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Avant chaque utilisation du Mover, contrôler les pneus et les rouleaux d'entraînement, le cas échéant enlever les cailloux aux bords tranchants et matériaux similaires.
- **L'interrupteur à coulisse latéral de la télécommande (MARCHE / ARRÊT) sert aussi d'« interrupteur d'arrêt d'urgence ». En cas de problèmes, par exemple de comportement incontrôlé du Mover, il faut régler immédiatement l'interrupteur à coulisse latéral sur « ARRÊT ».**
- Personne ne doit se trouver dans la caravane pendant le fonctionnement.
- **Personne (en particulier des enfants) ne doit se trouver dans la zone de pivotement et de déplacement (zone de manœuvre) de la caravane.**
- Veiller à ce que les conditions de vue et de place soient suffisantes.
- Lors du plaquage et du repliage et pendant le fonctionnement du Mover, il faut veiller à ce que des cheveux, membres, vêtements ou autres parties sur le corps ne soient pas happés par des pièces mobiles et / ou en rotation (par exemple des rouleaux d'entraînement).
- Lors de la manœuvre, la distance entre la télécommande radio et le milieu de la caravane **ne doit pas dépasser 10 m.**
- En cas de dysfonctionnements serrer le frein à main.
- Pour éviter une bascule de la caravane lors des manœuvres sur des pentes, orienter le timon vers le bas (vers la descente).
- Après la manœuvre, toujours commencer par **serrer le frein à main, bloquer les roues** (en particulier si le terrain est en pente) et replier les **rouleaux d'entraînement du pneu**. Le Mover **ne se prête pas à une utilisation en tant que frein de parcage** pour les caravanes garées.
- Impérativement protéger la télécommande radio contre un accès non autorisé (en particulier par des enfants).
- Ne pas introduire ou déposer quelque part une télécommande prête à fonctionner, sans quoi des fonctions du bouton rotatif ou du curseur pourraient être déclenchées de manière involontaire.
- Ne jamais tracter la caravane avec les rouleaux d'entraînement plaqués, ce qui est susceptible de détériorer les pneus, le véhicule tracteur et les unités d'entraînement, ainsi que les éléments rapportés.
- Toutes les roues et tous les pneus de la caravane doivent être de la même taille et de la même construction.
- Pour garantir un fonctionnement irréprochable du Mover, la distance entre les pneus et les rouleaux d'entraînement repliés doit être de 20 mm. Tous les pneus doivent – conformément aux indications du fabricant – avoir la même pression de pneus (la contrôler régulièrement). L'usure de pneus ou le montage de pneus neufs rend le cas échéant nécessaire un nouveau réglage de la distance rouleaux d'entraînement / pneus (voir « Montage des éléments d'entraînement »).

- Lorsque la caravane est soulevée par un cric, le Mover **ne doit pas** être utilisé en tant que point d'appui, car cela peut provoquer une détérioration de l'unité d'entraînement.
- Ne pas stocker d'objets sensibles comme les appareils photo / caméras, les lecteurs de DVD etc. dans le compartiment de rangement à proximité de la commande ou des câbles de moteur. Les champs électromagnétiques pourraient les endommager.
- Le poids à vide du véhicule s'accroît du poids du Mover ; la charge utile du véhicule s'en réduit donc d'autant.
- Lors du plaquage, veiller à ce qu'aucun objet (par exemple cailloux, blocs de glace) ne se trouve en particulier entre le rouleau d'entraînement et le pneu.
- Avant l'utilisation, contrôler le système à la recherche d'endommagements. L'utilisation / l'usage du système ne sont pas autorisés en cas d'endommagements.

Remarques générales

Le Mover est une aide de manœuvre avec laquelle une caravane peut être mise en mouvement sans l'aide du véhicule tracteur.

Le Mover a été développé pour franchir des pentes sur un terrain approprié jusqu'à environ 13 % de déclivité avec 2000 kg de poids total.

Selon le poids de la caravane, le Mover ne peut pas franchir les obstacles de plus de 20 mm environ sans l'aide d'auxiliaires (veuillez utiliser des cales de mise à niveau à cet effet).

En raison des propriétés caractéristiques d'un signal radio, celui-ci peut être interrompu par le terrain / des objets. La qualité de réception est ainsi réduite dans de petites zones autour de la caravane, ce qui peut éventuellement interrompre le fonctionnement du Mover. Dans ce cas, la télécommande doit être arrêtée et remise en marche.

i Après l'arrêt du Mover avec la télécommande, la commande reste en veille. Pour l'arrêt complet, débrancher la batterie ou la séparer de l'alimentation en courant via un coupe-circuit préalablement monté.

Alimentation en énergie

Nous recommandons pour le fonctionnement optimal le Truma PowerSet BC et une des batteries Optima® puissantes. Les batteries dites de traction, d'éclairage et au gel d'une capacité suffisante sont également appropriées.

Batteries

Capacités de batterie recommandées

Technologie à cellules rondes	min. 55 Ah
Gel / AGM	min. 70 Ah
Batterie plomb-acide (électrolyte liquide)	min. 80 Ah
Les batteries de démarrage ne sont pas appropriées	

Chargeur

Pour une charge optimale des batteries, nous recommandons le chargeur Truma BC 10 adapté à tous les types de batterie jusqu'à 200 Ah.

Entretien des batteries (y compris les batteries sans entretien)

Observer les points suivants pour parvenir à une longévité de batterie élevée :

- Les batteries doivent être entièrement chargées avant et après un prélèvement de courant,
- en cas de périodes d'arrêt supérieures à 24 heures, couper le circuit électrique (par exemple avec un coupe-circuit ou en déconnectant les bornes de la batterie),
- en cas de périodes d'arrêt prolongées, débrancher la batterie et la charger pendant 24 heures au plus tard toutes les 12 semaines.

i En hiver, stocker la batterie entièrement chargée au frais et à l'abri du gel et la recharger régulièrement (toutes les 12 semaines).

Remarques sur le maniement des batteries

- Pour le maniement des batteries, respectez les informations concernant la sécurité et les fiches techniques du fabricant
- Veiller à la bonne tenue des bornes polaires
- Recouvrir les pôles de batteries avec des chapeaux de protection pour éviter un court-circuit
- En démontant la batterie, commencez par séparer la liaison à la masse (pôle « moins ») puis le pôle « plus » de la batterie. Lors du montage, connectez d'abord le pôle « plus », et ensuite le pôle « moins ».

Description du fonctionnement

Avant la mise en service, observer impérativement le mode d'emploi et les « Informations concernant la sécurité » ! Le détenteur du véhicule est responsable de l'utilisation correcte de l'appareil.

Attention : le Mover se prête uniquement aux remarques à un seul essieu.

Le Mover est une aide de manœuvre avec laquelle une caravane peut être mise en mouvement sans l'aide du véhicule tracteur.

Il se compose de deux unités d'entraînement séparées disposant respectivement de leur propre moteur C.C. 12 V. Ces unités sont montées respectivement à proximité immédiate des roues sur le châssis du véhicule et reliées par des barres transversales.

Le Mover est opérationnel après le plaquage des rouleaux d'entraînement contre les pneus au moyen du levier de plaquage joint. La manœuvre est assurée exclusivement par le biais de la télécommande. Celle-ci envoie des signaux radio à la commande. Une batterie plomb-acide 12 V installée à part ou une batterie au gel appropriée (non fournie) assure l'alimentation en courant de la commande.

Télécommande

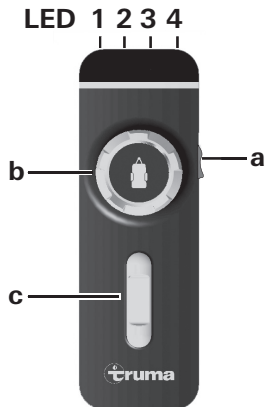


Figure 2

Mise en marche de la télécommande

i Lors de la mise en marche, aucune autre fonction de la télécommande ne doit être activée.

a = interrupteur à coulisse marche / arrêt

- Marche (la LED 4 s'allume*)
- Arrêt (la LED 4 s'éteint)

* La LED 4 clignote environ 5 secondes après la mise en marche de la télécommande jusqu'à ce que le système soit opérationnel.

Les possibilités suivantes s'offrent pour piloter la caravane :

- b seulement avec le bouton rotatif
- c seulement avec le curseur
- b + c avec bouton rotatif et curseur

Sur le bouton rotatif, le symbole de caravane affiche le sens de la marche actuel (par rapport à la caravane).

Le curseur permet d'avancer / reculer sans à-coups ainsi que de définir la vitesse en continu.

Curseur seulement

(marche avant, marche arrière et régulation de vitesse en continu)

- Curseur vers l'avant → déplacement de la caravane vers l'avant (dans le sens du timon)
(les deux roues tournent vers l'avant)
- Curseur vers l'arrière → déplacement de la caravane vers l'arrière (contre le sens du timon)
(les deux roues tournent vers l'arrière)

Plus le curseur est poussé hors de la position zéro, plus la vitesse augmente.

Bouton rotatif seulement

(virage à droite ou à gauche, en continu)

- Rotation vers la droite → timon de caravane vers la droite
la roue gauche tourne vers l'avant – la roue droite tourne vers l'arrière
Rotation autour du milieu de la caravane
- Rotation vers la gauche → timon de caravane vers la gauche
la roue gauche tourne vers l'arrière – la roue droite tourne vers l'avant
Rotation autour du milieu de la caravane

La caravane peut tourner en rond sur place sans être déplacée vers l'avant.

Bouton rotatif et curseur

(caravane à droite ou à gauche et vers l'avant ou vers l'arrière)

- Bouton rotatif vers la droite et curseur vers l'avant → timon de caravane vers la droite
la roue gauche tourne rapidement – la roue droite lentement vers l'avant
- Bouton rotatif vers la gauche et curseur vers l'avant → timon de caravane vers la gauche
la roue gauche tourne lentement – la roue droite rapidement vers l'avant
- Bouton rotatif vers la droite et curseur vers l'arrière → timon de caravane vers la droite
la roue gauche tourne lentement – la roue droite rapidement vers l'arrière
- Bouton rotatif vers la gauche et curseur vers l'arrière → timon de caravane vers la gauche
la roue gauche tourne rapidement – la roue droite lentement vers l'arrière

Plus le curseur est poussé vers la butée, plus la vitesse augmente (rayon de virage et vitesse réglables librement).

Code de clignotement LED et tonalité de la télécommande

LED 1 rouge	Affichage de l'état de charge de la batterie de la caravane
	bon LED éteinte
	faible la LED s'allume
	vide la LED s'allume et la LED 3 affiche un message d'erreur

LED 2 jaune
Allumée en cas de panne brève, une tonalité retentit en plus en cas de surintensité de courant / surchauffe. La puissance est automatiquement réduite. Laisser refroidir le système.

LED 3 rouge
Incident permanent

LED 4 verte
Clignote lorsque la liaison radio n'est pas encore établie après la mise en marche de la télécommande

Allumée lorsque la disponibilité de fonctionnement est présente et la liaison de données stable

Clignote en combinaison avec la tonalité :

- après 10 secondes à partir de la mise en marche de la télécommande lorsque la commande n'est pas encore opérationnelle
- si la commande a été arrêtée
- après la 1^{ère} minute sans actionnement de la télécommande
- après interruption de la liaison radio

Toutes les LED « éteintes » et aucune tonalité

Arrêt système
(le cas échéant vérifier les piles de la télécommande)

Remplacement des piles de la télécommande

Utilisez uniquement des piles miniatures ne coulant pas dotées d'un boîtier à manteau en acier, LR 03, AAA, AM 4, MN 2400 (1,5 V).

Respecter la polarité « plus » / « moins » lors de la mise en place de piles neuves.

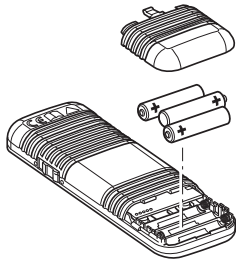


Figure 3

i Les piles vides usagées risquent de couler et d'endommager la télécommande. Enlevez les piles en cas de non-utilisation prolongée de la télécommande.

Aucun droit à garantie en cas de dommages dus à des piles ayant coulé.

Mise au rebut



La télécommande et les piles ne doivent pas être mises au rebut avec les déchets ménagers mais être amenées séparément à un point de collecte pour recyclage. Vous apportez ainsi une contribution à la réutilisation et au recyclage.

Manœuvre de la caravane



Avant l'utilisation du Mover observer les « Informations concernant la sécurité ».

Lorsque la caravane est désattelée (serrer le frein à main, le cas échéant protéger contre une mise en mouvement), plaquer les rouleaux d'entraînement contre les pneus à l'aide du levier de plaquage fourni. Faire pivoter le levier de plaquage jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de le faire pivoter sans application de force excessive. L'unité d'entraînement s'enclenche avec fiabilité en position finale. Cela doit être vérifié sur les deux côtés avant la manœuvre.



Avant la mise en service du Mover desserrer le frein à main, le cas échéant enlever la protection contre la mise en mouvement.

Mettre l'interrupteur à coulisse (a) de la télécommande en position « marche » ● – la LED verte clignote en combinaison avec la tonalité pendant environ 5 secondes jusqu'à ce que la commande soit opérationnelle.

Le bouton rotatif et le curseur permettent un déplacement dans toutes les directions.

i Avec le Softstart / Softstop, la caravane est mise en mouvement sans à-coups au démarrage ou freinée en douceur lors de l'arrêt.

La caravane s'arrête lorsque l'on relâche le bouton rotatif et le curseur ou lorsque le signal radio est perturbé ou trop faible. Les appareils radio ou autres télécommandes Mover ne mettent pas votre Mover en marche.

Après le démarrage, le Mover fonctionne à une vitesse régulière (en fonction de la position du curseur). La vitesse augmente légèrement dans les pentes et diminue dans les montées.

L'augmentation de vitesse en cas de pente est inhérente au système. Pour réduire la vitesse, il faut souvent arrêter (curseur en position zéro) et redémarrer.

Pousser l'interrupteur à coulisse de la télécommande en position « arrêt » ● pour mettre la télécommande et le Mover hors tension.



L'interrupteur à coulisse sert aussi d'interrupteur d'arrêt d'urgence.

Après la manœuvre, **commencer par serrer le frein à main** ou protéger la caravane contre la mise en mouvement puis **replier les rouleaux d'entraînement du pneu**.

Attelage à un véhicule tracteur

Le Mover permet un attelage au véhicule tracteur au millimètre près. Cela demande cependant d'opérer avec soin et d'avoir de la pratique.

Conformément au mode d'emploi, amener la caravane à proximité du véhicule tracteur (serrer le frein à main et passer la vitesse). Pour le positionnement précis, actionner le bouton rotatif ou le curseur jusqu'à ce que l'attelage de la caravane se trouve exactement au-dessus de la boule du dispositif d'attelage du véhicule tracteur. Ensuite, atteler comme d'habitude la caravane au véhicule tracteur par abaissement sur la roue d'appui.

Préparer comme d'habitude la caravane pour la traction.



Il est interdit de tracter la caravane lorsque les rouleaux d'entraînement sont plaqués.

Maintenance

Garder les éléments d'entraînement propres, exemptes des fortes salissures de la route. Lors du nettoyage de la caravane, passer le Mover au jet d'eau pour enlever la boue etc. Assurez-vous qu'aucune pierre, branche etc. n'est coincée. La commande n'est soumise à aucune maintenance. La télécommande doit être stockée au sec.

Chaque année (ou avant l'hivernage), nettoyer le Mover comme décrit précédemment.

Ne pas garer la caravane avec les rouleaux d'entraînement plaqués.

Afin d'éviter une décharge profonde des batteries au cours d'une période d'immobilisation prolongée, celles-ci doivent être déconnectées et chargées de temps en temps. Charger la batterie de la caravane avant la mise en service.

Votre concessionnaire de caravane ou vous-même pouvez très facilement procéder à la vérification ou à la maintenance de votre Mover lors de l'inspection annuelle de votre caravane. En cas de doute, veuillez vous adresser au SAV Truma (www.truma.com).

Contrôles

- Vérifiez régulièrement le montage, le câblage et les connexions à la recherche de détériorations. Les unités d'entraînement doivent pouvoir évoluer librement et être retirées automatiquement du ressort de rappel en position de repos sûre lors du repliage. Si ce n'est pas le cas, examiner les guidages des unités d'entraînement à la recherche de souillures ou de corrosion et si nécessaire faire nettoyer par du personnel spécialisé et formé.
- Après l'inspection annuelle, vérifier que tous les moteurs répondent correctement aux commandes de la télécommande.
- Tous les 2 ans au minimum, du personnel spécialisé et formé **doit** vérifier le Mover à la recherche de rouille, contrôler la bonne tenue des éléments rapportés ainsi que le bon état de toutes les pièces importantes pour la sécurité.

Recherche de pannes

Avant d'appeler le service après-vente, veuillez vérifier :

Les piles de la télécommande sont-elles dans un état irréprochable ?

La batterie de la caravane est-elle dans un état irréprochable et entièrement chargée ? Attention : en cas de températures ambiantes basses, les batteries peuvent présenter une forte perte de puissance.

Effectuez une réinitialisation en déconnectant brièvement la batterie de la caravane (environ 10 secondes).

Si ces démarches ne permettent pas d'éliminer la défaillance, adressez-vous au SAV Truma.

Accord de la commande électronique avec la télécommande radio

i L'accord de la télécommande avec la commande est effectué en usine.

Après le remplacement de la commande ou de la télécommande, celles-ci doivent être de nouveau accordées conformément aux instructions ci-après.

Vérifiez le montage selon les instructions de montage et assurez-vous que les rouleaux d'entraînement **n'adhèrent pas**. Vérifiez le bon raccordement et le bon état de la batterie de la caravane.

i Tout d'abord lire entièrement les instructions suivantes, seule une fenêtre de temps limitée étant disponible pour l'accord (environ 10 secondes).

i Utiliser un stylo à bille ou un petit tournevis pour l'actionnement du bouton de remise à zéro (k).

- Mettre hors tension la télécommande avec l'interrupteur à coulisse (a).
- Après la mise sous tension de la commande (par exemple avec l'interrupteur coupe-batterie), attendre (environ 15 secondes) jusqu'à ce que la LED rouge (j) clignote lentement.
- Presser le bouton de remise à zéro (k) sur la commande (la LED (j) clignote plus rapidement) jusqu'à ce que la LED rouge (j) clignote très rapidement.
- Tourner le bouton rotatif (b) entièrement vers la gauche et le maintenir – pousser le curseur (c) entièrement vers l'avant et le maintenir et en même temps mettre en marche la télécommande avec l'interrupteur à coulisse (a). Relâcher le bouton rotatif (b) et le curseur (c) dans les 10 secondes.
- Une fois l'accord effectué, la LED rouge (j) sur la commande clignote très rapidement et la LED verte 4 sur la télécommande est allumée en continu.

i En cas d'échec de l'accord, la LED rouge (j) clignote et l'opération doit être répétée.

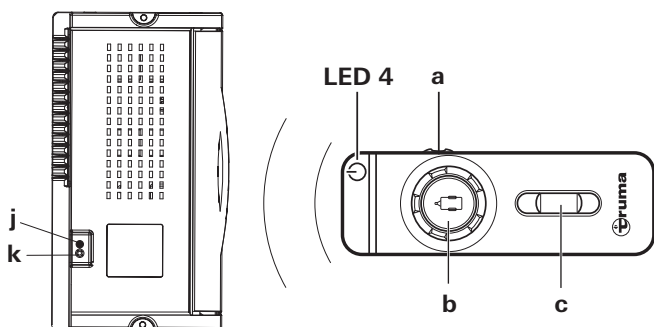


Figure 4

Déclaration de conformité UE

Produit

Fonction : aide de manœuvre
Type : Mover® SX
Version : SX

Fabricant

Truma Gerätetechnik GmbH & Co. KG
Wernher-von-Braun-Str. 12,
85640 Putzbrunn, Allemagne

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Ce produit répond aux normes d'harmonisation en vigueur de l'Union :

Directive	2014/53/UE UN ECE R10	Équipements radioélectriques Compatibilité électromagnétique des véhicules à moteur
-----------	--------------------------	---

Les normes (harmonisées) suivantes et d'autres spécifications techniques ont été utilisées :

EN 300 220-1 V3.1.1 ; EN 300 220-2 V3.1.1
EN 301 489-1 V2.1.1 ; EN 301 489-3 V2.1.1
EN 62368-1:2014
EN 60335-1:2012/A11:2014

Le KBA, 24932 Flensburg, Allemagne a délivré l'autorisation/ les autorisations de type suivantes : E1 10R-05 8280

Signé pour et au nom de :

Truma Gerätetechnik GmbH & Co. KG

Frank Oster
Direction

Putzbrunn, le 29/06/2017

Caractéristiques techniques

Désignation

Mover SX

Plage d'utilisation

Caravanes à un essieu d'un poids total inférieur à 2000 kg

Tension de fonctionnement

12 V DC

Consommation de courant

En moyenne environ 20 A

Maximum 120 A

Consommation de courant au repos

< 20 mA

Fréquence télécommande

Classe 1, 868 MHz

Vitesse

Environ 16 cm par seconde (en fonction du poids et de la pente)

Poids

Environ 35 kg

(y compris commande latérale simultanée)



Sous réserve de modifications techniques !

Remarques d'avertissement

L'équipementier ou le détenteur du véhicule est tenu d'apposer l'autocollant jaune joint à l'appareil et portant les remarques d'avertissement en un endroit bien visible de chaque utilisateur dans le véhicule (par exemple sur la porte de la penderie). Le cas échéant, réclamer l'autocollant auprès de Truma.

Déclaration de garantie du fabricant (Union européenne)

1. Étendue de la garantie du fabricant

Truma, en tant que fabricant de l'appareil, accorde au consommateur une garantie couvrant les vices de l'appareil imputables à d'éventuels défauts de matériau et/ou de fabrication.

Cette garantie s'applique dans les États membres de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse et Turquie. Le consommateur est la personne physique ayant fait l'acquisition initiale de l'appareil auprès du fabricant, d'un fabricant OEM ou d'un magasin spécialisé, sans intention de le revendre dans le cadre d'une activité professionnelle commerciale ou indépendante, ou de l'installer chez des tiers.

La garantie couvre les vices nommés ci-dessus survenus dans les 24 mois suivant la conclusion du contrat de vente entre le vendeur et le consommateur.

Le fabricant ou un partenaire SAV agréé remédiera à ces défauts soit par une réparation, soit par la livraison d'un appareil de rechange. Les pièces défectueuses deviennent la propriété du fabricant ou du partenaire SAV agréé. Si l'appareil n'est plus fabriqué au moment de la réclamation pour vice, le fabricant est en droit, pour la livraison d'un appareil de rechange, de livrer un produit similaire.

Si le fabricant fournit une prestation de garantie, le délai de garantie concernant les pièces réparées ou remplacées n'est pas reconduit, mais l'ancien délai continue à courir jusqu'à expiration du délai de garantie restant.

Seuls le fabricant ou un partenaire SAV agréé seront en droit de réaliser des travaux de garantie. Les coûts liés au cas de garantie seront réglés directement entre le partenaire SAV agréé et le fabricant.

Les coûts supplémentaires dus à des difficultés de démontage et remontage de l'appareil (par ex. démontage de meubles ou d'éléments de carrosserie), ainsi que les frais de déplacement du partenaire SAV agréé ou du fabricant ne seront pas couverts par la garantie.

Toutes autres prétentions, en particulier toutes prétentions à dommages-intérêts du consommateur ou de tiers, sont exclues. Les dispositions de la législation allemande sur la responsabilité du fait des produits défectueux (Produkthaftungsgesetz) restent inchangées.

Les garanties légales applicables relatives aux vices matériels que le consommateur peut faire valoir à l'encontre du vendeur dans le pays d'achat restent inchangées indépendamment de la garantie volontaire du fabricant.

Dans certains pays, une garantie peut éventuellement être proposée par certains revendeurs spécialisés (concessionnaires, partenaires Truma). Le consommateur peut la faire valoir directement auprès du revendeur spécialisé où il a acheté l'appareil. Les conditions de garantie du pays où a eu lieu la première acquisition de l'appareil par le consommateur sont applicables.

2. Exclusion de la garantie

La garantie **ne s'applique pas** :

- en cas d'utilisation non conforme, contraire à l'emploi prévu pour l'appareil
- en cas d'installation, de montage ou de mise en service non conforme suite au non-respect des instructions de montage et du mode d'emploi
- en cas d'opération ou de manipulation non conforme suite au non-respect des instructions de montage et du mode d'emploi, notamment des instructions d'entretien, de maintenance et des avertissements de sécurité
- si des réparations, des installations ou des interventions ont été exécutées par des partenaires non agréés
- pour les consommables, pièces d'usure et en cas d'usure naturelle

- dans le cas où l'appareil est équipé de pièces de rechange, d'équipement ou d'accessoires autres que des pièces d'origine du fabricant et qui sont à d'un défaut
- en cas de dommages causés par des corps étrangers (par ex. huiles, plastifiants dans le gaz), des réactions chimiques ou électrochimiques dans l'eau ou si un appareil est entré en contact avec des substances inappropriées (par ex. produits chimiques, détergents inappropriés)
- en cas de dommages causés par des conditions environnementales anormales ou d'exploitation inadaptées
- en cas de dommages résultant d'un cas de force majeure ou de catastrophes naturelles, ainsi que d'autres facteurs qui ne sont pas imputables à Truma
- en cas de dommages causés par un transport inadapté

3. Recours en garantie

Le recours en garantie doit être formé auprès d'un partenaire SAV agréé ou du centre de service après-vente Truma. Vous trouverez adresses et numéros de téléphone sur www.truma.com à la rubrique « Service ».

Afin d'assurer le bon déroulement de la garantie, prière de fournir les informations suivantes au moment où vous prendrez contact :

- description détaillée du défaut
- numéro de série de l'appareil
- date d'achat

Le partenaire SAV agréé ou le centre de service après-vente Truma décideront au cas par cas de la marche à suivre. Afin de prévenir tous dommages dus au transport, l'appareil ne devra être expédié qu'après concertation avec le partenaire SAV agréé ou le centre de service après-vente Truma.

Si le recours en garantie est accepté par le fabricant, ce dernier prend en charge les frais de transport. Si le dommage n'est pas couvert par la garantie, le consommateur en sera informé et les frais de réparation et de transport seront à sa charge.

Prière de ne rien retourner sans avoir pris contact avec nous au préalable.

FR Veuillez vous adresser au centre de SAV Truma ou à un de nos partenaires de SAV agréés en cas de dysfonctionnements (voir www.truma.com).

Pour un traitement rapide de votre demande, veuillez tenir prêts le type d'appareil et le numéro de série (voir plaque signalétique).

Truma Gerätetechnik GmbH & Co. KG
Wernher-von-Braun-Straße 12
85640 Putzbrunn
Deutschland

Service

Telefon +49 (0)89 4617-2020
Telefax +49 (0)89 4617-2159

service@truma.com
www.truma.com